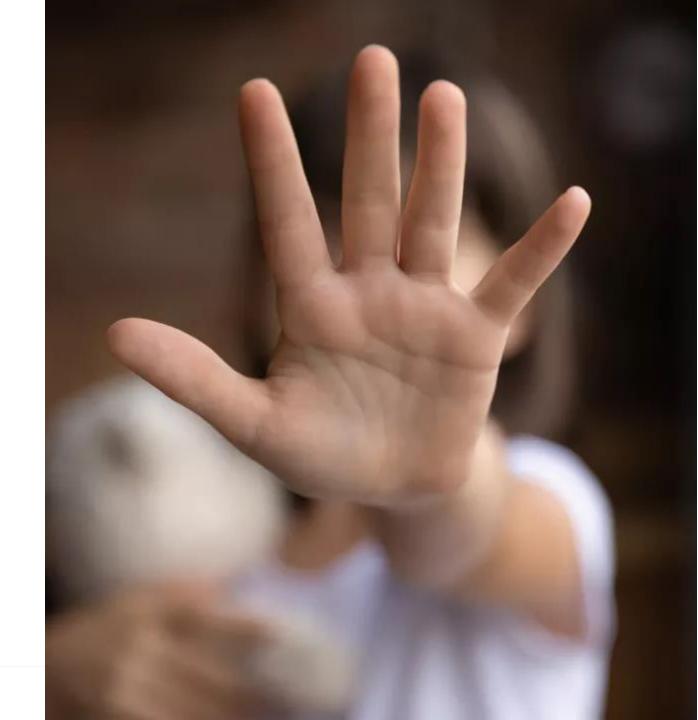
ÉTUDE CAISSE D'ÉPARGNE -ASSOCIATION E-ENFANCE / 3018

SUR LE HARCÈLEMENT ET LE CYBERHARCÈLEMENT DES MINEURS

30 octobre 2025







CONFÉRENCE DE PRESSE



Simon Cascarano, directeur du Développement BtoC Caisse d'Epargne



Samuel Comblez,
directeur général adjoint
de l'Association e-Enfance / 3018,
psychologue de l'enfance et de
l'adolescence



Sandrine Ziza, directrice Banque-Finance-Assurance Institut Audirep





SIMON CASCARANO, directeur du Développement BtoC Caisse d'Epargne







CAISSE D'EPARGNE MÉCÈNE DE L'ASSOCIATION E-ENFANCE / 3018











SAMUEL COMBLEZ, directeur général adjoint de l'Association e-Enfance / 3018, Psychologue de l'enfance et de l'adolescence







EN CHIFFRES: A PROPOS DE L'ASSOCIATION E-ENFANCE / 3018

Le 1^{er} janvier 2024, le 3018 est devenu le numéro national unique pour les situations de harcèlement et de violences numériques chez les jeunes.

71 000

appels au premier semestre 2025

1 heure

auprès des réseaux sociaux

160 000

sollicitations sur l'année 2024

Vs

50 000

en 2023

pour faire supprimer un contenu

200 000 jeunes sensibilisés chaque année

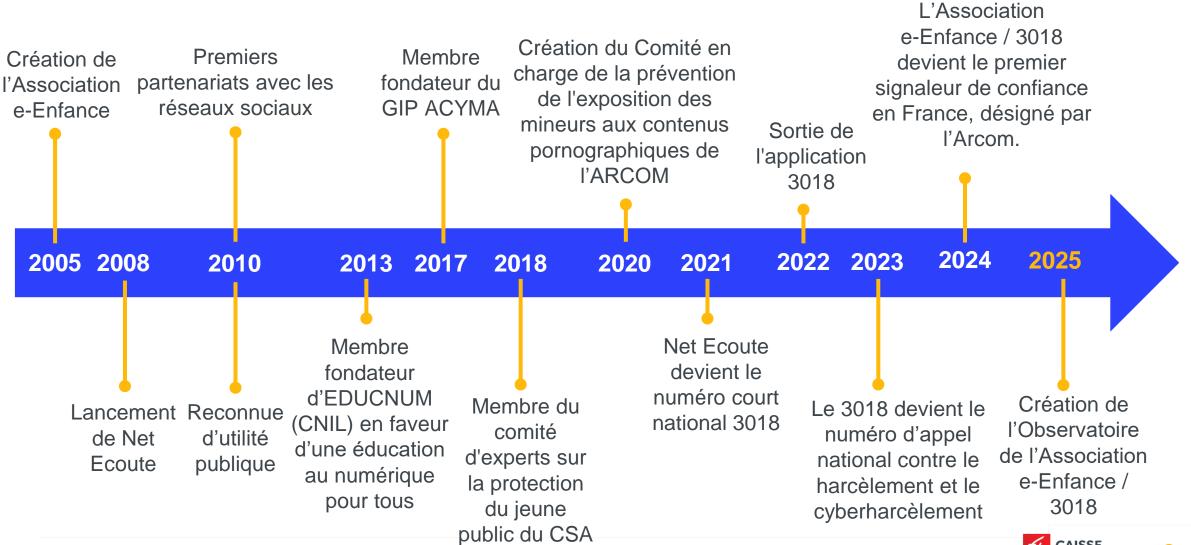
25 écoutants, psychologues, juristes, travailleurs sociaux et éducateurs spécialisés

Gratuit, anonyme et confidentiel, le 3018 est accessible 7 jours/7 de 9 heures à 23 heures, par téléphone ou par tchat, via l'app 3018 ou sur 3018.fr – entièrement accessible, en 180 langues et avec interprétation LSF. 6





20 ANS AU SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE SUR INTERNET ET L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ NUMÉRIQUE





QU'EST-CE QUE L'APP 3018 ?

L'app 3018 est l'application clé en main pour venir en aide rapidement aux victimes.













SANDRINE ZIZA & SAMUEL COMBLEZ



Sandrine Ziza, directrice Banque-Finance-Assurance Institut Audirep



Samuel Comblez,
directeur général adjoint
de l'Association e-Enfance / 3018,
psychologue de l'enfance et de
l'adolescence





PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

ÉTUDE CAISSE D'EPARGNE - ASSOCIATION E-ENFANCE/3018 SUR LE HARCELÈMENT ET LE CYBERHARCÈLEMENT CHEZ LES 6 - 18 ANS

Étude online réalisée par l'institut Audirep en mai 2025 pour l'Association e-Enfance / 3018 avec le soutien de la Caisse d'Epargne. 1 602 binômes de parents-enfants de 6 à 18 ans scolarisés ont été interrogés (soit 3 204 répondants au total).

- 37 % des 6 18 ans ont été au moins une fois concernés par le harcèlement ou le cyberharcèlement, soit près de 2 jeunes sur 5
- 35 % des jeunes ont été touchés par le harcèlement, dès l'école primaire





UN REGARD INÉDIT SUR LE HARCÈLEMENT ET LE CYBER HARCÈLEMENT, UN ENGRENAGE QUI S'INSTALLE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

- 37 % des jeunes sont victimes de harcèlement ou de cyberharcèlement, un taux élevé de la primaire (35 %) au lycée (40 %).
- Les victimes de harcèlement ou de cyberharcèlement invoquent différents motifs : la jalousie/l'envie (24 %), les différences physiques (20 %), les différences de look (16 %), révélateurs de discriminations préoccupantes. Le genre n'est quant à lui pas exclu, dans 63 % des situations de harcèlement ou de cyberharcèlement, les garçons sont identifiés parmi les auteurs.
- Le harcèlement se produit majoritairement au sein même des établissements scolaires :







DES USAGES DU NUMÉRIQUE QUI AMPLIFIENT LE HARCÈLEMENT

- 65 % des enfants en primaire se rendent sur les réseaux sociaux malgré une interdiction d'inscription sur les réseaux sociaux avant l'âge de 13 ans.
- Le cyberharcèlement touche aujourd'hui 18 % des 6-18 ans et 25 % des jeunes filles en sont victimes au lycée.
- WhatsApp est devenu le théâtre privilégié de ces violences, concentrant 41 % des cas, souvent dans des groupes de classe (25 %), prolongeant les tensions scolaires dans la sphère numérique.









UNE SOUFFRANCE SILENCIEUSE DES ENFANTS AUX RÉPERCUSSIONS DURABLES



- Près d'un quart des victimes (24 %) déclarent une souffrance extrême : perte de confiance générale (50 %), insomnies et angoisses (42 %), perte de confiance dans les adultes (39 %), pensées suicidaires (25 %).
- Des conséquences sur leur santé psychique, particulièrement présentent chez les jeunes filles qui sont surreprésentées : 55 % ont perdu confiance en elles, 27 % d'entre elles jugent être en souffrance extrême, et 39 % d'entre elles sont allées jusqu'à penser à se faire du mal, voire au suicide.



UN CERCLE DESTRUCTEUR ALIMENTÉ PAR LA RÉCIDIVE

- Le profil des auteurs de harcèlement révèle la complexité du phénomène : près d'un jeune sur cinq (19 %) reconnaît avoir participé à des actes de harcèlement, souvent entraîné par une dynamique collective.
- Si 77 % des auteurs prennent conscience de la gravité de leurs actes,
 24 % récidivent malgré tout.







COMPRENDRE LES AUTEURS ET LES TÉMOINS : DES LEVIERS ESSENTIELS DE PRÉVENTION

44 % des auteurs expriment un mal-être à la suite de leurs actes, 32 % auraient souhaité savoir dire non, et 24 % regrettent de ne pas avoir connu les sanctions légales encourues avant de passer à l'acte.

 28 % des élèves déclarent avoir assisté à des situations de harcèlement, exprimant le besoin crucial d'être accompagnés par des adultes ou des psychologues pour intervenir efficacement pendant les faits et contribuer à stopper le harcèlement.









LES PARENTS FACE À CE FLÉAU

• Face à une menace qu'ils perçoivent de plus en plus nettement, 64 % des parents expriment leur inquiétude quant aux dangers du numérique. Leurs attentes traduisent un besoin urgent d'action :







LE 3018, UNE SOLUTION POUR LES PARENTS ET LES ENFANTS

Un numéro encore **ignoré** par 6 parents sur 10 et 7 enfants sur 10.







SAMUEL COMBLEZ, directeur général adjoint de l'Association e-Enfance / 3018, Psychologue de l'enfance et de l'adolescence







LES CHIFFRES À RETENIR

Le fléau d'une génération : 2 jeunes sur 5 touchés par le harcèlement ou le cyberharcèlement

- 71 % des cas de harcèlement ont lieu au sein de l'établissement scolaire.
- 41 % des cas de cyberharcèlement sont sur WhatsApp, souvent dans des groupes de classe (25 %).

Des conséquences lourdes sur la santé mentale des victimes

- 25 % des victimes ont déjà pensé à se faire du mal ou au suicide, chiffre qui monte à 39 % chez les jeunes filles.
- 72 % des parents trouvent utile d'inclure un accompagnement psychologique dans l'assurance scolaire.





QUE FAIRE EN CAS DE CYBERHARCÈLEMENT?

Contacter le 3018 par téléphone, par Tchat sur 3018.fr, via Messenger et l'App3018









SIMON CASCARANO, directeur du Développement BtoC Caisse d'Epargne







QUE FAIT CAISSE D'EPARGNE POUR ACCOMPAGNER LES FAMILLES ?

Une assistance psychologique en cas de harcèlement / cyberharcèlement dans ses contrats d'assurance scolaire et santé :

- ✓ Une assistance activable via l'option assurance scolaire de l'assurance habitation ou via l'assurance santé proposées par Caisse d'Epargne.
- ✓ L'accès à un réseau de plus de 1 500 psychologues cliniciens partout sur le territoire, sans besoin de pièce justificative.
- ✓ Jusqu'à cinq entretiens téléphoniques par bénéficiaire et pour les mineurs jusqu'à trois entretiens en face à face.







Simon Cascarano, directeur du Développement BtoC Caisse d'Epargne



Samuel Comblez,
directeur général adjoint
de l'Association e-Enfance / 3018,
psychologue de l'enfance et de
l'adolescence



Sandrine Ziza, directrice Banque-Finance-Assurance Institut Audirep





